



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

SMeδEN FO

Syndicat des médecins de l'Education Nationale
6/8 rue Gaston Lauriau
95513 Montreuil CEDEX

A

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Education nationale
de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Madame la Ministre,

Notre organisation syndicale sollicite de votre part une audience afin de discuter de la situation immédiate alarmante de la médecine scolaire et de son avenir.

En effet, en cette rentrée scolaire, le nombre de postes de médecin Education Nationale non couverts a augmenté de façon alarmante : ainsi certains départements peuvent se retrouver sans aucun Médecin EN ou sans médecin conseiller technique ! Un grand nombre de département connaît une baisse importante du nombre de MEN en poste avec des secteurs de 10 000 à 20 000 élèves, voir plus ... !

Cette situation met en péril les médecins dans la réalisation de leurs missions, même les plus urgentes, auprès des élèves, et met en péril le principe républicain d'égalité pour tous les élèves d'accès à un service de médecine scolaire

Elle est en grande partie la conséquence du manque d'attractivité de la profession et des conditions de travail (secteurs démesurés, absence de secrétaires ou postes non renouvelés, insuffisance de matériel rarement révisé ou renouvelé,...), qui entraînent départs, démissions....en augmentation !

C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions aborder pendant l'audience les 3 points suivants :

1-Reprise de la discussion sur la revalorisation de la grille indiciaire, avec un calendrier précis et sans préalable de la mise en place du groupe de travail sur les missions

2-Budget BOP: restitution à la médecine scolaire de la part du budget BOP qui lui est destiné et qui est détourné vers d'autres personnels ou d'autres postes (ex : CPE,...).

Cette restitution permettrait d'améliorer les conditions de travail des médecins en postes (recrutement de secrétaires, ordinateurs,...).

.../...

3-Missions :

- clarification des missions spécifiques de chaque corps, médecins et infirmières, dans un esprit de complémentarité
- refus du pilotage à l'échelon académique par le proviseur vie scolaire ou l'IA-IPR EVS

Vous comprendrez que, devant cette situation très grave en terme de santé publique, nous attendons votre présence lors de cette audience.

Veillez agréer, Madame la ministre, nos salutations respectueuses.

D^r Christophe DECOKER
Secrétaire général